

ACTES en SECTEUR PRIVE (2016)

Dr Stéphane SEBAHOUN
Conventionné secteur 1

Consultations :
le Mercredi de 8h à 18h

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Scintigraphie myocardique de stress	319.42	319.42
Scintigraphie myocardique de Repos	316.85	316.85
Scintigraphie Cérébrale de Perfusion	274.25	274.25
Scintigraphie Cérébrale au Datscan®	295.4	295.4
Scintigraphie Osseuse	389.78	389.78

Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.